



Date convocation : 31.08.2023

# EXTRAIT des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de BERRY-AU-BAC

DE\_2023\_27

Séance du jeudi 07 septembre 2023

Le sept septembre deux mille vingt-trois à 20 heures 00, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie-Christine HALLIER, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 14

Représentés : 1

Votants : 12

Pour : 2

Contre : 10

Abstention : 3

**Présents** : Marie-Christine HALLIER, Didier PINCHON, Luc LELONG, Daniela DOUILLET, Xavier PRIN, François RICHE, Hugues MORONI, Dominique GARRÉ, Séverine MULPAS, Magali LONGUET, Sandrine ODELOT, Julie PETITJEAN, Karrim EL ARKOUBI, Marine DEPARDIEU

**Absent représenté** : David NEVEUX par Xavier PRIN

**Secrétaire de séance** : Didier PINCHON

## Participation au Fonds de Solidarité pour le Logement

La direction départementale de l'inclusion, de l'insertion et de l'emploi sollicite des collectivités et intercommunalités de l'Aisne une participation au Fonds de Solidarité pour le Logement.

Cette participation volontaire est estimée pour 2023 à 0.45€ par habitant.

Pour information, la Communauté de Communes de la Champagne Picarde a refusé de subventionner ce fond.

Au regard des dépenses déjà supportées par la municipalité, le Conseil Municipal à la majorité des votes exprimés (10 contre, 2 pour et 3 abstentions)

\*REFUSE de subventionner ce fond.

\*INVITE Madame le Maire à faire connaître cette décision au département.

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus,  
Pour extrait conforme  
Le Maire, Marie-Christine HALLIER

La secrétaire de séance, Didier PINCHON